Image not found or type unknown

Cautionnement omnibus par acte authentique et disproportion

Par **Sure22**, le **05/10/2023** à **14:44**

Bonjour,

Si une personne physique a contracté (en avril 2022) un cautionnement omnibus par acte authentique auprès d'un notaire mais que ce contrat ne mentionne pas de montant plafond ni de durée, ce contrat de cautionnement est-il nul ?

Par **Marck.ESP**, le **05/10/2023** à **15:44**

Bienvenue et bonjour

Il faudrait préciser, SVP, dans quel cadre ce cautionnement est souscrit ?

L'engagement peut être sans précisions, mais connaît nécessairement une limite : il s'agit de celle fixée par l'obligation principale.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés